

# MSP

Mise en situation professionnelle

Protocole d'évaluation de la MSP :

Présenter une séquence d'animation de son choix de 30 minutes

Entretien oral de 15 minutes sur les aspects réglementaires et sur l'animation pédagogique

Critères d'évaluation :

Vérification de la sécurité des pratiquants (Intégrité physique, bijoux, lacets)

Vérification de la sécurité des installations (Issues de secours, défibrillateur, extincteur...)

Utilisation du matériel (adapté à l'activité et aux pratiquants)

Enoncer les règles de sécurité liées à l'activité et à la séquence choisie

---

## **Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous »**

### *ANNEXE V*

#### *EXIGENCES PREALABLES A LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE*

*Les compétences professionnelles correspondant aux exigences minimales permettant la mise en situation professionnelle des personnes en cours de formation au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » sont les suivantes :*

- être capable d'évaluer les risques objectifs liés à la pratique des « activités physiques pour tous » ;*
- être capable d'anticiper les risques potentiels pour le pratiquant ;*
- être capable de maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident ;*
- être capable de mettre en œuvre une séquence pédagogique d'animation aux « activités physiques pour tous ».*

*Il est procédé à la vérification des exigences préalables permettant la mise en situation professionnelle des personnes en cours de formation au BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » par la mise en place par le(la) candidat(e) d'une séquence d'animation sur une des trois familles d'activités qu'il/elle choisit, en sécurité, d'une durée de trente minutes suivi d'un entretien de quinze minutes sur la famille d'activités présentée au cours duquel il/elle analyse et évalue cette séquence d'animation en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix de sécurité mise en œuvre.*